

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 11 Février 2016

MATERIELS DE BTP EN 2015

UN MARCHÉ EN BAISSÉ SIGNIFICATIVE PRÉT A REBONDIR

Le **SEIMAT** – Syndicat des Entreprises Internationales de Matériels de Travaux Publics, Mines et Carrières, Bâtiment et Levage annonce une baisse significative **sur l'ensemble des matériels tant bâtiment que travaux publics** représentés par le SEIMAT. Cette variation sur l'année 2015 s'établit à **- 17%** en volume avec un total de **33.392 machines**, soit quelques 7000 machines de moins qu'en 2014.

En valeur, l'activité globale matériels s'élève à un peu plus de **2.4 milliards d'euros pour 2015, en retrait d'environ - 17% par rapport à 2014.**

Sur le segment du marché des matériels de construction (terrassément et compacts), le volume 2015 est de **13.695 unités** représentant une baisse de **- 19%**. Cette baisse est essentiellement due à des livraisons au premier semestre 2015 bien inférieures au premier semestre 2014 avec un recul de **- 30%**, cette forte baisse étant accentuée par l'activité en retrait chez les **loueurs nationaux de - 58%** sur l'année 2015. Le deuxième semestre 2015 a été marqué par une légère reprise d'activité soutenue essentiellement par les effets de la loi Macron et son dispositif de suramortissement, aussi bien chez les loueurs que dans le secteur traditionnel. L'activité Après-Vente a, quant à elle, légèrement reculé dans de moindres proportions à **- 5%**.

Des évolutions négatives pratiquement dans tous les types de matériels

Dans les **matériels de terrassément**, la baisse est de **- 16%** avec un volume de **3.390 unités**, toutes les familles de machines affichent des volumes de baisse **significative** :

- Les pelles à chenille de plus de 12t : - 9% / Les chargeuses sur pneus de +5500kg : - 11%
- Les tombereaux rigides : - 67% / Les tombereaux articulés : - 32% / Les niveleuses : - 37%
- Les pelles sur pneus de plus de 11t : - 30%

Dans la gamme de **matériels compacts**, encore une fois toutes les familles sont négativement impactées avec une baisse de **- 20%** pour un volume de 10.305 unités (loueurs compris). Pour cette catégorie des machines compactes la forte baisse d'activité des loueurs nationaux impacte massivement l'écart de volume entre 2015 et 2014 :

- Les petites chargeuses sur pneus : - 42% / Les pelles sur pneus inférieures à 11 tonnes : - 35%
- Les midi-pelles de 6 à 12 tonnes : - 23% / Les mini pelles - 18% /
- Les chargeuses pelleteuses : - 9% / Les chargeuses compactes : - 1%

Dans le secteur des **matériels routiers** (finisseurs et compacteurs), la baisse des volumes des compacteurs s'élève à - 46% avec également une baisse des investissements des loueurs nationaux. La légère baisse des volumes des finisseurs : - 4% résulte d'une catégorie bénéficiant d'un renouvellement plus régulier.

Dans les **matériels de levage** (nacelles et grues mobiles) l'activité loueurs a, là encore, été un acteur du recul des constructeurs de nacelles : - 9%. Le marché de la grue mobile a lui souffert de la conjoncture morose du bâtiment avec une baisse de volume de - 20%.

Les **chariots télescopiques** représentent la seule famille de matériel en progression sur l'année 2015 avec une hausse de + 6%, essentiellement due aux chariots télescopiques destinés au secteur agricole : + 16%. Pour les matériels destinés à l'industrie, au bâtiment et aux loueurs l'activité a baissé de - 6%.

Enfin, le marché des **matériels de transport de béton** est également en recul de -16% en lien avec la forte baisse de la production de béton en 2015.

L'horizon 2016 . . .

La FFB prévoit en 2016 une légère augmentation de l'activité proche de + 1%, envisageant un impact positif du plan de relance du gouvernement sur l'activité « résidentiel » + 5% et sur l'activité « entretien /amélioration » + 0,4%, alors que l'activité dans le « non résidentiel » chuterait de - 5,3%.

La FNTP indique, quant à elle, une nouvelle fois un repli de l'activité de - 3% en valeur, avec les grands opérateurs et les collectivités locales en chute d'investissement respectivement de - 2% et - 6,4%, et le secteur privé en légère progression de + 1%.

Dans ce contexte, le SEIMAT prévoit une forte amélioration de l'activité au cours du 1^{er} trimestre 2016 impactée par les effets positifs de la loi Macron et son dispositif de suramortissement. Cette hausse des ventes devrait être consommée en partie au cours d'un second semestre si le dispositif de suramortissement n'est pas reconduit et déboucher sur une augmentation du volume annuel 2016 **d'environ + 5% à + 10%**.

Le SEIMAT a d'ailleurs adressé une lettre au ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique pour demander la prolongation du dispositif de suramortissement de la loi Macron et ainsi permettre au secteur du matériel de BTP de contribuer pleinement au succès de cette mesure importante pour la reprise économique générale. Cet avantage fiscal permettant aux entreprises françaises du secteur du BTP de pouvoir investir en modernisant leur outil de production, en améliorant leur productivité et leur compétitivité. Grâce à la technologie des nouveaux matériels, cet investissement leur permet également de réduire de façon importante leur impact sur l'environnement (moteurs étape IV), d'améliorer la sécurité sur les chantiers ainsi que de diminuer la pénibilité du travail des opérateurs.

Le SEIMAT et ses activités en 2015

En 2015, le SEIMAT a poursuivi son accompagnement auprès de ses adhérents sur les thèmes majeurs du secteur des matériels : sécurité des utilisateurs et accessibilité des machines, suivi et évolution des normes des nouvelles motorisations, processus de recyclage et qualification des techniciens. Le SEIMAT s'est également impliqué dans toutes les actions de sa filière pour alerter les pouvoirs publics sur l'impérieuse nécessité de relance du secteur et plus particulièrement en participant à la création de la nouvelle association « Connexion 21 » dont la vocation est de promouvoir les investissements et l'entretien des infrastructures publiques et privées.

Le SEIMAT affilié à la FICIME, s'est appuyé sur les différents services de la fédération pour proposer à ses adhérents un accompagnement personnalisé, ou des rencontres animées par des experts sur des sujets tels que : la convention unique, le suramortissement, la réforme de la formation professionnelle, la réforme de la pénibilité, code des douanes de l'union...

En parallèle, la participation aux grands événements et activités du club SEIMAT est restée très soutenue tant chez les élèves dans le cadre du concours Grand Prix, que chez les enseignants dans le cadre de l'université d'été. Le Club Seimat a également participé au jury du concours général de l'Education Nationale, ainsi qu'au projet de rénovation des référentiels CAP - Bac Pro et BTS.

En cette année 2015 du Salon INTERMAT, le Seimat en collaboration avec deux autres fédérations professionnelles a animé un stand mettant en avant la promotion des métiers avec les actions « Bus découverte » et l'aboutissement d'un projet de mini entreprises avec un lycée professionnel partenaire et la présentation d'un prototype sur le stand.

Prochaines dates à retenir dans votre agenda 2016 :

- Assemblée Générale du SEIMAT le 24 mars 2016.
- Remise des Prix Concours Club SEIMAT 2016 le 28 juin 2016.
- Université d'été (AUCH) les 22/24 et 25 Aout 2016

Le SEIMAT représente plus de 85% du marché des matériels de BTP avec un effectif global de 15 000 personnes (directs et indirects). Affilié à la FICIME – Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Electronique –, le SEIMAT exerce sa mission de partenaire des échanges internationaux en mettant à la disposition du marché français le meilleur de la technologie mondiale.

POUR TOUTE INFORMATION : Pascal PETIT-JEAN

Tél. : 01.44.69.40.82 – E-mail : petit-jean@ficime.fr



43-45 rue de Naples - 75008 PARIS